

Un projet de construction, jugé contradictoire avec la politique de Fribourg, mobilise des opposants

Un plan d'aménagement qui surprend

« PATRICK CHUARD

Aménagement » La stratégie de la ville de Fribourg en matière d'aménagement provoque des incompréhensions. La quatrième version du plan d'aménagement local (PAL), mise à l'enquête du 3 juin au 4 juillet, a suscité pas moins de 125 courriers et 85 oppositions (*La Liberté* du 16 juillet). Parmi les opposants, l'association Pro Fribourg s'étonne du nombre de plans d'aménagement de détail (PAD) que contient maintenant le territoire de la ville. «La nouvelle version du règlement communal d'urbanisme comprend désormais 37 zones qui constituent autant de dérogations possibles au PAL», explique Sylvie Genoud Jungo, secrétaire générale de Pro Fribourg.

Pour l'association de défense du patrimoine, ces dérogations potentielles aux règles générales donnent une impression de «navigation à vue» pour le développement de certains quartiers. Dans certains cas, il est légitime, selon elle, de se demander de quelle manière les priorités sont fixées, indépendamment de la volonté des promoteurs.

Plus haut que la norme

Lors de la présentation de sa quatrième mouture du PAL, début juin, la ville confirmait pourtant sa stratégie adoptée en septembre 2020, à savoir «une densité moins forte des quartiers, tenant compte des prévisions démographiques à la baisse». La nouvelle mouture permet de préciser «les règles d'aménagement de certains secteurs en intégrant plusieurs nouveaux périmètres de PAD, dont celui de Saint-Michel, de la Fonderie ou de Villars Bertigny», indiquait la commune. «Ces mesures permettent la requalification harmonieuse des secteurs concernés et s'inscrivent dans la stratégie d'urbanisation de la ville.»

Pro Fribourg n'a pas analysé chaque PAD en détail pour savoir si la ville y respecte sa stratégie globale. «Nous avons déposé une opposition de principe», indique Sylvie Genoud Jungo. Mais un PAD, au moins,



Le parc de l'Africanum – la zone verte au centre – devrait accueillir trois immeubles. Les opposants font remarquer que leur taille dépasse la hauteur maximale prévue par le Plan d'aménagement local de la ville de Fribourg. Charly Rappo

suscite de fortes protestations du voisinage: il s'agit du secteur de l'Africanum dans le quartier de la Vignettaz, entre Beauregard et l'avenue du Midi. Un projet immobilier, dans le parc de la propriété des Pères blancs, prévoyant trois immeubles pour un total de 81 appartements, avait fait l'objet d'un concours architectural en 2012 et a été mis à l'enquête en 2017. Pas moins de quatorze habitants s'y opposent, individuellement et collectivement, contestant la modification du règlement communal d'urbanisme.

«Les trois immeubles prévus auront une trentaine de mètres de hauteur et ne sont cohérents ni avec les petites habitations sur ce versant de la colline de la Vignettaz ni avec les nouvelles dispositions du PAL de 2020, qui prévoit des hauteurs maximales



«Nous avons déposé une opposition de principe»

Sylvie Genoud Jungo

de 23,8 mètres», dit Daniel Felder, opposant qui réside au chemin de Bethléem. Selon lui, «les immeubles projetés ont été augmentés de 5 étages par rapport au projet de 2012: ils sont passés respectivement de 6 à 8, de 7 à 9 et de 8 à 9 niveaux. Le service d'urbanisme et d'architecture de la ville prétendait en 2017 que le projet n'avait pas subi de modification notable, ce qui est manifestement inexact», assure l'opposant.

Incompréhension

Pour l'opposant, la forte densification prévue est d'autant moins acceptable que «dans le rapport sur la troisième révision du PAL, en 2020, la ville évoquait elle-même la baisse des prévisions démographiques». Les voisins s'insurgent également contre une mise à l'enquête qui aurait été menée «en

catimini». «Les habitants de la rue n'ont plus jamais été informés du projet depuis 2013», affirme Daniel Felder.

«La construction d'immeubles démesurés dans le périmètre de l'Africanum, protégé par l'ISOS (l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger, ndlr) en raison de ses qualités, paysagères paraît incompréhensible», ajoute-t-il. Cela d'autant plus que la ville a récemment stoppé un projet de nouveaux immeubles sur les parcelles des Hauts-de-Schiffenen Oest, dans le secteur du Schoenberg, provoquant la colère des promoteurs (*La Liberté* du 20 juin). Le projet a été réduit en invoquant l'ISOS et en tenant compte du préavis négatif de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage.

Pro Fribourg souligne que d'autres périmètres en ville pourraient bénéficier de mesures de protection liées à l'ISOS. Dans le cas de l'Africanum, l'association rappelle en outre que «la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions stipule notamment qu'un PAD doit prévoir un aménagement cohérent des espaces publics, ainsi qu'une gestion optimale des transitions entre les différents îlots, ce qui manque manifestement dans ce secteur».

Interpellée, la conseillère communale Andrea Burgener Woeffray, en charge de l'urbanisme, indique que le service juridique de la ville analyse pour l'instant les oppositions au PAL. Pendant cette phase, qui pourrait durer jusqu'en automne, «la commune n'est pas en mesure de prendre position». »

ARAIGNÉES DE CHEZ NOUS 4/7

L'Araneus diadematus, condamnée à porter sa croix

Gilles Minder, apprenti laborantin en biologie, membre du comité de l'Aqua-Terra Club Fribourg et amateur de macrophotographie, emmène les lecteurs de *La Liberté* à la découverte des araignées vivant dans le canton de Fribourg.

Aspect L'*Araneus diadematus* est parfois surnommée «araignée porte-croix» en raison du motif très caractéristique qu'elle arbore: une croix blanche se détachant nettement sur son abdomen de couleur beige orangé. Ses pattes velues sont annelées et rayées de brun.

Où la rencontrer Il s'agit d'une espèce très commune, que l'on rencontre fréquemment dans les jardins, les haies ou en lisière de forêt. Elle vit dans toute l'Europe ainsi qu'au Moyen-Orient.

Particularités Également appelée Epeire diadème, cette araignée tisse une grande toile de chasse parfaitement géométrique dont elle occupe le centre, la tête en bas. Les femelles pondent à la fin de l'année et les jeunes voient le jour après une pause hivernale, lorsque les températures se réchauffent. Il arrive toutefois que des cocons se réveillent trop tôt et que leurs occupants meurent en

raison du gel. L'*Araneus diadematus* ne vit qu'une année au maximum. Une fois fécondées par des mâles faisant environ la moitié de leur taille, les femelles se tuent littéralement à la tâche en construisant un cocon à l'abri d'une écorce d'arbre ou d'une anfractuosité de roche, puis en procédant à la ponte de leurs œufs. Cette mission accomplie, elles se laissent tomber et meurent d'épuisement. Dans l'intervalle, elles se révèlent être de précieuses alliées pour les jardiniers, puisqu'elles se nourrissent de nombreux parasites. Elles sont aussi friandes de moustiques et de guêpes. »

MARC-ROLAND ZOELLIG/Gilles Minder

CARTE DE VISITE

» FAMILLE
Araneidae

» TAILLE
10-20 mm

» PÉRIODE D'ACTIVITÉ
Adultes entre le mois d'août et le début de l'hiver. Les jeunes sortent du cocon en mai

